

Devoir surveillé – Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

Salariat, qualité des emplois, organisation du travail, numérique, polarisation, intégration par le travail
(spécialité SES de Tle)

Durée : 240 min – Sans document – Sur 20 points · Terminale

Nom : _____ Date : _____ Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Partie 1 – Mobilisation des connaissances

(4 pts)

Il est demandé au candidat de répondre à la question en mobilisant ses connaissances.

- a) Montrez que le modèle taylorien repose sur une double division du travail.

Exercice 2 – Partie 2 – Étude d'un document

(6 pts)

Document. Les CDD dans les embauches et dans l'emploi salarié

	1993	2017
Part des CDD dans les embauches, hors intérim (en %)	76	87
Part des salariés en CDD dans l'ensemble des salariés (en %)	nd	environ 10

nd : non disponible. Champ : France, embauches hors intérim ; salariés de 15 ans ou plus.

Source : d'après Dares, Dares Analyses, 2018 ; INSEE, enquête Emploi 2017.

- a) À l'aide des données du document, vous comparerez la part des CDD dans les embauches en 1993 et en 2017.
- b) À l'aide des données du document, vous montrerez que la précarisation de l'emploi se lit davantage dans les flux que dans les stocks.

Exercice 3 – Partie 3 – Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire**(10
pts)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le travail demeure une source d'intégration sociale.

Document 1. « Mais si la division du travail produit la solidarité, ce n'est pas seulement parce qu'elle fait de chaque individu un échangiste, comme disent les économistes ; c'est qu'elle crée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lient les uns aux autres d'une manière durable. » *Émile Durkheim, De la division du travail social, 1893.*

Document 2. Les quatre types d'intégration professionnelle

	Emploi stable	Emploi instable
Travail satisfaisant	Intégration assurée	Intégration incertaine
Travail insatisfaisant	Intégration laborieuse	Intégration disqualifiante

D'après Serge Paugam, Le Salarié de la précarité, PUF, 2000.

Document 3. En 2022, en France, près de 9 personnes en emploi sur 10 sont salariées, et environ 74 % des personnes en emploi sont en CDI, fonctionnaires compris. *D'après INSEE, enquête Emploi 2022.*

- a) Vous rédigerez un raisonnement structuré (introduction, trois paragraphes argumentés, conclusion) répondant au sujet.

Bon courage !

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).